Cour
FRC
5155

LOUIS XIV
AU MANÈGE.
DIALOGUE.

M1W9188

LOUIS XIV

AU MANÈGE.

DIALOGUE.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

LOUIS XIV
AU MANÈGE.

DIALOGUE

ENTRE

Louis XIV, Alexandre Lameth, Desprémesnil, Mirabeau, Barnave.

AUX TUILERIES,
De l'Imprimerie du Manège.

1790.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Le manuscrit de ce Dialogue a été trouvé dans le porte-feuille du nommé *Paul*, l'un des deux *illuminés*, arrêtés à Saint-Cloud au mois de Juillet, & conduits aux prisons de l'abbaye Saint-Germain. Nous croyons rendre un vrai service aux *amis de la révolution*, en le faisant imprimer; les *bons citoyens* verront jusqu'à quel point s'égarent les *anti-révolutionnaires*, & combien ils sont injustes envers l'AUGUSTE DIETE NATIONALE, qui, chaque jour, fait de *si belles choses.*

Signé JULIEN, Aide-de-camp de M. de la Fayette, & *grand Observateur.*

LOUIS XIV
AU MANÈGE.
DIALOGUE.

LOUIS XIV, ALEXANDRE LAMETH, DESPREMESNIL, MIRABEAU, BARNAVE.

Louis, (entrant brusquement au manège.)

Que faites-vous ici, scélérats?

Mirabeau.

M. le président, je demande que Monsieur soit mis à l'ordre, & son nom inscrit dans le procès-verbal.

Despremesnil.

N'avez-vous pas *décrété* la liberté de penser, d'imprimer & de parler? Etes-vous des princes pour qu'on vous flagorne? Souffrez qu'on vous dise la vérité, puisque vous n'avez pas de quoi payer des flatteurs.

Mirabeau.

M. le préſident, faites votre devoir, j'inſiſte pour que le préopinant ſoit mis à l'ordre, & que ſon nom nous ſoit connu, ſinon je vous dénonce.

Deſprémeſnil.

Malheureux ! c'eſt avec cette imperturbable inſolence, que tu es parvenu à te faire un parti & à te rendre formidable. Reptile vénimeux ! tu dreſſas dès ton enfance ton dard ménaçant contre les auteurs de tes jours, à qui leur tendreſſe coupable ne permit pas de purger la terre de ton aſpect, en t'étouffant au berceau. La nature qui frémit de t'avoir produit, les punit, il eſt vrai, en les rendant les premières victimes de ta férocité. Pour prix des bienfaits paternels dont t'avoit comblé *l'immortel ami des hommes*, tu levas ſur lui un poignard parricide ; la pitié te déroba au fer des bourreaux, & tu fus enfermé dans une de ces fortereſſes où gémiſſoit ſi ſouvent l'innocence opprimée, mais où tu portas le germe de tous les crimes, qui depuis, te rendirent Vincennes, If, Pierre-Enciſe & la Baſtille ſi néceſſaires, pour ſouſtraire ta tête au

glaive de la juſtice. Vingt arrêts de mort, n'ont pu te rendre honnête homme, & le plus grand ſans doute, le plus irréparable de tes forfaits, eſt celui qui t'a porté au milieu de nous. Tu ſais quelle horreur frappa tous les eſprits à la nouvelle de ton élection, que tu commandas la torche à la main.... Infâme Catilina! toujours à la tête des brigands, à Aix, à Marſeille, à Verſailles, ici même toujours chef d'une horde d'incendiaires, voilà comme tu règnes!....

Mais tu n'en impoſes qu'aux ſots ou aux lâches qui te reſſemblent, l'homme que tu preſcris de mettre à l'ordre, eſt un perſonnage, qui, s'il eût été ſur le tróne en 1789, auroit, ſans daigner *l'acheter*, réprimé ton inſolente audace, épargné bien des crimes à tes dignes aſſociés, bien des calamités à la France, de grands ſcandales à l'europe & un ſouvenir bien horrible à la poſtérité. Regarde-le en face, ſi tu l'oſes, toi qui pâlis ſi ſouvent à l'aſpect du vrai courage, & fais mettre à l'ordre Louis XIV.... !

Barnave.

Louis XIV....!

Alexandre Lameth.

Louis XIV....!

Louis.

C'eſt moi-même, meſſieurs, qui viens exprès du ſéjour des morts, pour vous faire quelques légères queſtions ... (il repouſſe bruſquement l'enchanteur *Merlin*, & le renverſe du trône national.) Dabord commence par deſcendre ſur les banquettes, *gros ſorcier*; apprends qu'on ne *préſida* jamais en ma préſence. (*Le côté gauche murmure.*)

Barnave.

Meſſieurs, rappellez-vous que l'Aſſemblée nationale a décrété que ſon préſident *eſt le premier homme de la nation*, & qu'elle ne peut revenir ſur *ſes décrets*.

Louis.

Et moi, je *décrète* de ſangler avec mon fouet le viſage de quiconque oſera me déſobéir ou m'interrompre, en commençant par le *premier homme de la nation* que voilà; (il ſangle un bon coup de fouet à *l'enchanteur.*)

Lameth (coudoyant Mirabeau pour l'animer.)

Tu dors, Brutus !

Mirabeau.

Ma foi, je ne ſais ſi je veille ! où ſuis-je donc, moi, qui parlois toujours ſi fièrement aux deſpotes *enterrés* ! moi, qui peignis avec des traits ſi hardis, (après leur mort), Louis XV, Frédéric-le-Grand, & Vergennes ! ne ſuis-je donc plus le Mirabeau des *lettres de cachet*, & de la *monarchie Pruſſienne ?*

Deſprémeſnil.

Je te reconnois bien là, Therſyte lâche & perfide ; invincible dans les combats, ton intrépidité t'abandonne à la vue de l'ennemi.

Louis.

Qu'on m'écoute avec attention..... Je fus Roi, Meſſieurs, & Roi de l'Empire que vous venez d'uſurper : j'ai droit de vous en demander compte.

Convoqués par le plus traitable de mes deſcendans, par le meilleur des princes, pour

opérer le bien, & préparer le bonheur de vingt-cinq millons d'hommes, qu'avez-vous fait pour y parvenir? réponds, toi, maire de Grenoble !

Barnave.

Nous avons *enfanté la Conſtitution de la Nation.*

Louis.

Qu'appelles-tu la conſtitution ?

Barnave

Cette collection énorme de décrets émanés du côté gauche, dont les preſſes de Baudouin ont inondé l'Europe

Louis.

Et moi j'appelle *conſtitution*, les lois fondamentales de l'état, créées à l'humanité par les premiers Francs aſſemblés en corps, ſanctionnées & confirmées pendant quinze ſiècles par les générations qui ſe ſont ſuccédées. Cette *conſtitution* eſt la ſeule émanée du peuple, la ſeule *nationale*, la ſeule qui mérite le reſpect & la confiance des français, & non un amas indigeſte d'arrêtés contra-

dictoires arrachés à la foiblesse, à la crainte, & promulgués au bout des bayonnettes.

La loi qui provoque les plaintes, les réclamations & les *protestations* de la majorité de la nation, n'est point une loi; c'est tout au plus une proclamation d une horde d'usurpateurs qu'on doit s'empresser de traiter, comme à Rome on traitoit les Catilina & leurs collègues.

Cependant voyons quelle est la base de cette constitution nouvelle.

Barnave.

Elle repose sur les droits de l'homme & du citoyen.

Louis.

Vous ne violez donc plus l'asyle du pere de famille, vous ne l'arrachez plus des bras tremblans d'un épouse en pleurs, de ses enfans, de ses vieux auteurs?

Barnave.

Lorsque c'est un mauvais citoyen, qu'il forme des complots, recèle des armes, enrolle, ou commet quelque autre crime de lèze-nation, un détachement de la Garde-

Nationale s'empare de ſa perſonne & de ſes effets; le bien de la révolution l'exige.....

Louis.

Ainſi les ordres arbitraires exiſtent encore parmi vous & ſont plus meurtriers & plus iniques qu'ils n'étoient ſous le régime des deſpotes que vous calomniez, que vous déchirez avec d'autant plus de complaiſance & de ſureté, qu'ils n'exiſtent plus, & que vous n'êtes plus exopsés à mandier dans leurs antichambres, où aux portes de leurs palais, les faveurs les plus humiliantes.

Et les dettes nationales, vous les avez payées ſans-doute ?

Barnave.

Non pas encore; les ſuites inſéparables des ſecouſſes données à l'Etat, ont triplé le *déficit* au lieu de le combler, mais nous avons *décrété* un moyen sûr d'acquitter la dette, nous vendons les domaines de la Couronne.

Louis.

Malheureux! Et ſi des guerres longues & déſaſtreuſes viennent à déſoler la France, où prendrez-vous de quoi fournir aux dépenſes extraordinaires?

extraordinaires? Forcés d'emprunter à l'étranger, après avoir consommé la ruine de la nation, sur quoi hypothéquerez-vous les secours fournis par des prêteurs bénévoles? Sur les biens du clergé, sans doute?

Barnave.

Nous les vendons aussi.

Louis.

Et où croyez-vous trouver des acheteurs? Penses-tu que l'homme qui a de l'argent, voudra troquer une fortune sûre avec la chance la plus douteuse & la plus incertaine? Penses-tu que des biens vendus sans aucune garantie, sans l'approbation des propriétaires, inspirent beaucoup de confiance, & ne perdent pas beaucoup de leur valeur intrinsèque? Où trouverez-vous donc assez de numéraire pour solder une pareille masse de terres? L'étranger ne viendra pas chez vous, & votre numéraire est presque tout sorti du royaume avec les émigrans.

Barnave.

Nous n'avons pas besoin de numéraire, nous avons de quoi y suppléer abondamment.

L'Etat le plus riche, n'a pas deux milliards en circulation ; nous en aurons bientôt plus de trois, & notre dette sera payée.

Louis.

Qui donc opérera ce prodige ?

Barnave.

Nos *assignats.*

Louis.

Assignats ! est donc le nom d'une *mine* que vous avez nouvellement découverte ?

Barnave.

Oui, & qui est inépuisable. C'est une espèce de *poudre de projection* dont nous devons le grand bienfait au démosthène françois, à l'immortel Mirabeau.

Lesprémesnil.

Aussi en aura-t-il les prémices (1).

(1) Tout le monde fait ou feint de ne pas savoir que cet homme, qui vendroit toute la famille & la maison, même *le Jay*, a reçu la promesse par écrit de *trois millions*, à partager entre lui, *Barnave* & *Chapelier*, si sa motion sur les assignats, qu'on lui a

Louis.

Timeo Danaos & dona ferentes : cet homme m'eſt ſuſpect, lors même qu'il agit pour la patrie. Cette poudre de projection a pour moi quelque choſe de ſiniſtre. Expliquez-moi ce que c'eſt que cette *poudre.*

Deſprémeſnil.

Ce ſont des billets de banque....

Louis.

Des billets de banque ! & c'eſt par des reſſources auſſi deſtructives que vous prétendez ſauver l'Etat ? Vous avez donc oublié toutes les calamités qu'ont enfanté ſous d'autres rêgnes les papiers-monnoies ? Tous les pays où l'on a tenté de pareils moyens de régénération, vous avoient offert un grand exemple à éviter.

ſuggérée, paſſoit contre le vœu de toutes les provinces, qui en connoiſſent tout le danger. Auſſi a-t-il répondu à quelques perſonnes qui le félicitoient de ſon triomphe : *j'aurois dit de bien meilleures choſes* CONTRE. Voilà un nouvel échantillon de la morale de ce *protecteur de l'Empire.*

Les démagogues des cafés & des grouppes croyent avoir tout dit, lorqu'ils ſe ſont écriés, *eh ! qui voulez-vous qui ait promis des millions à notre*

Deſprémeſnil.

On leur a dit tout ce qui pouvoit écarter de nous ce fléau ; mais la *majorité*, cette majorité *pouilleuſe*, qui n'a opéré la révolution que pour s'enrichir, a fait vœu de ne pas laiſſer échapper une ſeule occaſion de vendre ſes poumons, ſes *aſſis & levé*, toujours attentive à ſacrifier les intérêts d'une nation entière, à un gain ſordide, à ſes propres intérêts, a porté ce dernier coup de maſſue au corps politique qui reſpiroit encore.... *Dès que des adminiſtrateurs publics ont dit des affaires de l'ETAT : que m'importe ? on peut compter que l'ETAT eſt perdu.* Ce principe de l'immortel *Jean-Jacques* eſt depuis long-tems prouvé parmi nous.

---

cher Mirabeau ?.... Qui ? les agioteurs dont les portefeuilles rebondis, perdoient toute leur valeur ſans l'invention des aſſignats ? Qui ? la caiſſe d'eſcompte qui perdoit ſans retour, non-ſeulement les cent ſoixante-dix millions qui lui étoient dus par le gouvernement, mais encore tous les fonds qu'elle a mis en circulation, ce qui l'eut néceſſitée à une banqueroute inévitable.... C'eſt bien peu ſans doute, que trois millions, pour ſauver la caiſſe d'eſcompte, engraiſſer les agioteurs & anéantir le commerce.

Louis.

Il faut traîner ces monſtres par devant les tribunaux, & leur faire ſubir le ſupplice réſervé aux perturbateurs publics & aux frippons.....

Deſprémeſnil.

Des tribunaux ! il n'en exiſte plus. Ces corps de magiſtrats, organes & ſoutiens des lois, nés avec la monarchie, qui, tant de fois ont ſauvé l'empire des calamités auxquelles il eſt aujourd'hui en proie ; ces intermédiaires intrépides entre le peuple & ſon chef, qui mettoient un double frein à la tyrannie d'un oppreſſeur & à l'anarchie licentieuſe ; les magiſtrats ont été enveloppés dans l'anéantiſſement total des lois, de la morale, des vertus, des propriétés & de l'autorité légitime ; & ce n'eſt pas ſans doute le décret le plus mal-adroit du *côté gauche*. Il n'eſt pas un voleur de grand chemin qui n'aſſaſſinât le bourreau qui doit le pendre, ou qui n'égorgeât, s'il en avoit le pouvoir, l'archer qui le livre à la juſtice. C'eſt ce qu'on fait les frippons du manége. Ils ont aſſaſſiné les tribunaux qui condamnoient leurs viola-

tions inouïes & leurs attentats divers, afin de soustraire leur tête au glaive de la justice ; mais il est un supplice que le méchant ne peut éviter, c'est le gibet de l'opinion ; c'est la vengeance d'un peuple trompé, d'autant plus furieux, que son erreur lui fut plus chère, plus longue & plus désastreuse. Si les temples de la justice sont prophanés, & peuplés de brigands ; si le livre sacré de la loi est déchiré ; si la main de Thémis est paralisée, il est une autre peine à laquelle ces scélérats ne peuvent échapper, & il faut espérer, que le jeu meurtrier de la *lanterne* dont ils ont enseigné le férorce usage, servira bientôt à venger sur eux une nation qu'on a rendu barbare pour la dompter & la perdre plus surement.

Ils ont enseigné au peuple que *l'insurection étoit le plus saint des devoirs* (LAFAYETTE) ; *qu'il étoit permis de verser tout le sang impur* (BARNAVE) ; ils ont consacré ces maximes par l'exemple, hé bien ! qu'elles soient imitées dans leurs fureurs ! c'est maintenant qu'elles sont légitimes, qu'elles sont véritablement saintes.....

Louis

Ils le feront, n'en doutez pas, je con-

nois le François, il se laisse acilement séduire, parce que le goût de la nouveauté le domine, mais un joug aussi pésant que celui qu'impose *civiquement* le sénat des douze cents, le rebutera bientôt, & vous verrez cette formidable armée bleue, qu'on a ramassée avec tant d'efforts, enivrée de vin & d'espérances si flatteuses, tourner contre ceux qui les ont armés, ses canons & ses bayonnettes. Les troupes de ligne pulvériseront facilement ces *guerriers* bourgeois, ces héros de la paix, que le bruit du mousquet mettra facilement en fuite.

Barnave.

Nous y avons pourvu & l'armée de ligne est *pour nous & pour la liberté.*

Desprémesnil.

Oui, elle est pour vous tant que vous lui prêcherez la licence, le meurtre des citoyens amis de l'ordre, & la rébellion. Que vous dirai-je, grand Roi? comme il a fallu tout corrompre, tout bouleverser pour établir sur les débris des lois & des mœurs, l'insolent pouvoir de nos douze cents Rois, on a souillé l'honneur de l'armée françoise en la

soulevant contre son souverain; en l'armant contre le meilleur des monarques; en l'abreuvant du sang de leur chef; en leur insinuant; en leur publiant même, que par l'insurrection générale des soldats & des citoyens, un nouvel ordre de choses devoit s'opérer; que les citoyens seroient tous des rois, & les soldats des généraux d'armée, des maréchaux de France; de là, les douze cents rois du manége; de là, les douze millions de rois des quarante-huit mille Municipalités, des sept cent soixante districts, des sept cents directoires de départemens, districts & cantons; de là, huit cent cinquante tribunaux stipendiés, au lieu de treize qui exerçoient gratuitement; de là enfin, l'exclusion ou le massacre de presque tous les officiers généraux ou subalternes de l'armée françoise.....

Louis.

Quoi! vous avez corrompu les troupes françaises, ces troupes loyales & valeureuses qui firent trembler l'Europe liguée contre moi! ces troupes qui rendirent vains les efforts & les grands talens de Pierre *le Grand*, des *Charle XII*, des *Gustave*, des *Fréderic II*, des

des *Malboroug*, des *Cornwalis*, des *Laudon*, & de tant d'autres conquérans, dont le nom seul valoit des armées? Ils ont porté la cognée aux racines de cette pépinière de héros, d'où sortirent les Condé, les Bayard, les Coucy, les Gaston, les Turenne, les Villards, les Duquesne, les Dugai-Trouins, les Chevert, les Tourville, les Maurice, les Destaing, les Rochambaut?.. O ma patrie! que je te plains! il ne te reste plus aucun espoir: le sang français est abatardi, empoisonné jusque dans les veines où il couloit avec l'honneur, la valeur & la gloire. De la dissolution des armées, découle nécessairement la dissolution des empires. Que le citoyen soit libre, j'y consens, s'il connoît le prix & les bornes de la liberté. Mais le soldat ne doit jamais prononcer ce nom sacré, parce que de la liberté à la licence il n'y a qu'un pas, & que ce qui peut passer pour un sentiment de liberté chez un citoyen, n'est, dans le soldat, que sédition & brigandage. Si le soldat secoue le joug de la discipline, l'armée devient le plus grand fléau d'un empire, & je soutiens que la débauche de vos troupes sera pour vous une plus terrible calamité que la révolution même.

La France ne peut donc plus être regardée comme un état particulier ; elle va disparoître de la liste des empires, & devenir le prix de la conquête... C'est le plus grand bien qui puisse arriver à une nation frivole & crédule, qui, plongée dans un excès d'aveuglement & d'ignorance, qui égale presque son audace & son obstination, ne peut sortir de ce chaos affreux... il lui faut un vainqueur qui punisse les forfaits des conjurateurs perfides qui l'ont réduite à se voir sans morale, sans principes, sans honneur, sans crédit, sans commerce, sans industrie, sans pain... Telle est la dernière ressource qui reste à ce malheureux peuple, qui pouvoit jouer un si beau rôle dans les annales du monde, & qui ne sera pas même digne d'être cité parmi les cannibales & les hordes les plus barbares des Hottentots.

Desprémesnil.

Je vois plus loin que vous, sire, & je soutiens que ce même peuple qui a justifié tous les attentats de ses prétendus législateurs, & glissé le poison de la corruption, le goût du brigandage dans l'armée, sera la première proie des tygres qu'il a altérés de sang et en-

courages au meurtre. Dans peu, le numéraire aura entièrement disparu ; nous n'aurons plus que des *assignats* sans confiance, & ce n'est point avec des *assignats* que nous pourrons payer des troupes. Alors ces troupes, que nous avons accoutumées à tout oser, à tout entreprendre, se feront une justice du pillage, & dispenseront ainsi les souverains du voisinage de faire la conquête d'un pays qui n'est plus digne d'avoir pour roi, qu'un *Mirabeau*, un d'*Orléans*, ou un *la Fayette*.....

Barnave.

Eh ! n'avons-nous pas notre armée nationale pour contenir notre armée de ligne, & pour s'opposer à l'audace des pillards ? Ne pouvons-nous pas licencier un corps de deux cent mille hommes qui nous devient inutile ?

Louis.

Licencier ! & qui opposerez-vous à l'étranger, s'il daigne envahir votre territoire ?

Barnave.

Je vous l'ai déja dit, notre énorme armée nationale.

Desprémesnil.

Vous le voyez, Sire, ces gens-là ne doutent de rien : c'eſt avec cette doſe de ſuffiſance, qu'ils ont entrepris & conſommé la diſſo ution d'un empire que vous aviez ſi glorieuſement illuſtré; ils penſent avoir tout dit, avoir tout fait, lorſqu'ils peuvent nommer leur milice bourgeoiſe. Mais autre choſe eſt ſans doute pour des citoyens armés, de garder un homme ſuſpendu à un gibet, de faire quelques patrouilles au palais-royal, ſur les ponts, ſur les places publiques, ou de repouſſer une armée endurcie par trente ans de travaux, de diſcipline & de victoires.

Louis.

Petit faquin ! oſes-tu bien te promettre que ces fédérations faſtueuſes de province à province, ſeront capables de repouſſer l'ennemi du dehors? Ne ſais-tu pas que le premier effet d'une ſemblable réunion fut l'abandon de l'agriculture & du commerce & que des hommes, en quelque nombre qu'ils ſoient, des hommes de tout état, ſans diſcipline ni ſubordination, ſans connoiſſances militaires, ne peuvent former qu'un corps ſans ame;

que la défection d'un pareil assemblage d'individus s'opérera d'elle-même à l'approche de l'ennemi ; qu'une désertion inévitable réduiroit à moins de dix mille hommes cette formidable *armée fédérée qui couvre les quatre-vingt-trois départemens* ; & qu'un peuple, assez lâche pour attenter aux jours de son Roi, & pour le réduire en esclavage, après avoir souillé la majesté du trône & en avoir ensanglanté les échelons, ne fut jamais assez courageux pour regarder un ennemi puissant en face. Crois-tu qu'un pere de famille s'arrachera des bras supplians d'une épouse cherie, d'un ou de plusieurs enfans dont il est l'unique espérance, pour favoriser tes usurpations, tes brigandages & ceux de tes *co-associés*, aux dépens de sa vie ? Et qu'importe à l'honnête homme qui il aura pour maître, puisqu'il faut qu'il ait des maîtres ? Que deux ou trois despotes gouvernent l'empire, ou que l'empire soit gouverné par douze cents despotes, s'il est dans sa destinée de vivre sous le joug du despotisme ? Doit-il acheter cette *liberté* factice dont on parle tant sans la connoître encore, au prix de son sang, de sa fortune, du sang & de la fortune de ses proches ? Est-il plus heureux, plus *libre*,

que ſous le régime des *Richelieu*, des *Mazarin* & des *La Vrilliere*..... ?

Deſprémeſnil.

Ce ſont des vérités dont la ſaine partie de la nation eſt ſincérement pénétrée ; mais l'intrigante audace de la ligue adultère des Mirabeau, Lameth, Chapelier, la Fayette, Barnave, Deſmeuniers, Menou, c'eſt-à-dire de tout ce que la capitale & les provinces avoient de plus taré, de plus crapuleux, de plus pauvre, & qui jouent leur tête contre ces vils moyens de s'enrichir, ont aveuglé le bas peuple ; ils l'ont enivré à un tel point, que les honnêtes gens, les hommes ſenſés, qui improuvent intérieurement les forfaits de la prétendue Aſſemblée nationale, qui ont une ſecrète horreur des brigandages des ſcélérats qui régiſſent l'opinion par des fureurs; ces hommes ſenſés, dis-je, approuvent & louent hautement les opérations les plus impolitiques, les plus immorales de cette horde ſacrilège, pour échapper aux fureurs vengereſſes des *lanterneurs* ſtipendiés par les chefs du *côté gauche*. Auſſi, pour éviter le double danger d'être tourmentés par le ſpectacle des calamités de leur patrie, ſans pouvoir la plaindre,

d'être ſuppliciés, s'ils oſent murmurer ; tous les bons citoyens fuient le théâtre de tant d'horreurs, & s'expatrient avec le même empreſſement, qu'autrefois les étrangers venoient ſe policer chez nous, former leur goût, leur eſprit & leur éducation.

Louis.

Combien êtes-vous de bandits dans cette Aſſemblée ?

Barnave.

Nous ne ſommes plus que huit cents....

Deſprémeſnil.

Nous étions douze cents à l'ouverture des Etats-généraux, époque déſirée comme le terme de tous nos maux & la reſtauration de la France, mais environ quatre cents de mes collègues ont cru que leur conſcience & leur ſerment leur défendoient de contribuer à la ruine de leur patrie, & à la violation des mandats de leurs commettans, & ils ſe ſont retirés.

Alexandre Lameth.

Ce ſont des lâches, qui ont trop long-

tems défié l'indignation du peuple que nous ne pouvions plus contenir. Ils ont très-sagement fait de s'expatrier, & je conseille à tous LES MAUVAIS CITOYENS de cette Assemblée, de prendre le même parti, s'ils ne veulent pas encourir la peine des Foulon, Berthier & compagnie....

Desprémesnil.

Vous voyez, Sire, toujours le peuple en avant, toujours du canon, des haches, des *lanternes* pour réponse aux raisonnemens les plus sensés, aux motions les plus sages....

Louis.

Il n'est donc pas resté un honnête homme dans cette enceinte?

Desprémesnil.

Pardonnez-moi, Sire, cette assemblée, source funeste de toutes nos calamités, n'est cependant pas toute composée de membres corrompus; mais les hommes pervers mettent dans leurs opérations bien plus d'ardeur, de persévérance & d'activité, que les citoyens vertueux. Tous les moyens leur sont bons; le crime ne les arrête pas, & ils prennent

au

au beſoin le maſque de la vertu. Examinez, je vous prie, quels ſont les hommes qui conduiſent aujourd'hui l'aſſemblée nationale (prétendue.) On peut ſans s'éloigner de la vérité, la réduire à cinquante; & dans ce nombre, je vous défie d'en trouver un ſeul qui eût, en y entrant, la réputation d'un homme de probité. Sans fortune & ſans réputation, ayant tout à gagner & rien à perdre, ils ont réſolu de jouer un rôle & de s'enrichir, s'il eſt poſſible, au hazard de tout ce qui peut en arriver. Vous les avez vus d'abord vacillans dans leur conduite, examiner long-tems qu'elle étoit le parti le plus fort, & envelopper conſtamment leur opinion d'une mépriſable & perfide ambiguité. Une faction criminelle les a tous réunis L'eſpoir de déchirer leur patrie, & d'en partager les lambeaux; les a raſſemblés autour d'une idole, dont le plus borné de ces ſcélérats auroit dû appercevoir la fragilité. Mais ceux qui trompent le peuple, ſe l'aiſſent quelquefois entraîner eux-mêmes par lilluſion. Ils fixent leurs regards ſur le but qu'ils veulent atteindre, & négligent de les porter ſur l'eſpace qu'il faut parcourir &c. (vérités frappantes déja connues, & qu'on ne peut aſſez répéter au

peuple qu'on égare avec tant de perverſité.)

Louis.

Il n'y a qu'à pendre les brigands qui ſe ſont gliſſés parmi les citoyens probes.....

Barnave.

Nous ſommes inviolables.

Deſprémeſnil.

Oui, ces Meſſieurs, pour commettre avec impunité les forfaits les plus inouis, ſe ſont déclarés *ſacrés*, inacceſſibles au châtiment....

Louis.

Eh bien! non pas en faveur de leur *inviolabilité*, car nul homme n'a le droit de commettre les crimes, ſans encourir les peines portées par la loi; mais par humanité, pour ne pas ſouiller les mains même des bourreaux d'un ſang auſſi impur, il n'y a qu'à les renvoyer chacun dans leur Province.

Alexandre Lameth.

Nous ſommes inſéparables.

Deſprémeſnil

Oui, ces Meſſieurs, ont juré ſur leurs têtes *précieuſes*, de ne point ſe ſéparer, de ne point ceſſer de s'aſſembler juſqu'à ce qu'ils euſſent conſommé le grand œuvre qu'ils ſe ſont propoſés en ſe réuniſſant, la diſſolution totale de l'Empire François.

Louis.

Il n'y a qu'à les faire lier & garotter ſéparément, & les conduire ainſi aux frontières & les y conſigner; après celà, qu'ils s'aſſemblent, qu'ils répandent ailleurs leur doctrine deſtructive, qu'ils évangéliſent les nations étrangères, & ils verront de quel poids eſt chez nos voiſins cette ridicule *inviolabilité* qui les ſouſtrait chez nous à l'échafaud.

On entend un grand bruit, on crie aux armes, & Louis XIV eſt rappelé au ſéjour des morts.

FIN.

12/ 668